



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024/25



Table des matières

1.	Avant-propos du président	1
2.	Organe et secrétariat	2
2.1	Assemblée des délégués	2
2.2	Administration	2
2.3	Groupes de travail	2
2.4	Secrétariat	4
3.	Rapport d'activité des groupes de travail	6
3.1	Groupe de travail Marché (AGM)	6
3.2	Groupe de travail Etude variétale (AGS)	8
3.3	Groupe de travail Culture & qualité (AGA)	10
3.4	Groupe de travail plants (AGP)	12
3.5	Groupe de travail Information (AGI)	14
4.	Finances	16

1. Avant-propos du président

Mesdames, Messieurs, chères et chers ami-e-s de la pomme de terre,

2025 pourrait bien entrer dans l'histoire comme l'année du «tournant». Je ne parle pas du président des USA et de ses phantasmes de toute-puissance, lesquels semblent bien réels. Si je n'en parle pas, c'est parce que je suis convaincu que les structures de la plus ancienne démocratie du monde de l'époque moderne empêcheront son effondrement. Non, je parle de choses beaucoup plus réjouissantes, à savoir du secteur suisse de la pomme de terre !

En 2025, il a d'une part été possible de ramener la surface de pommes de terre à plus de 11 000 hectares. Cette augmentation d'environ 3% est réjouissante, même si de premières critiques se font déjà entendre. Elle montre que la confiance dans notre secteur reste grande, qu'il vaut la peine de miser sur la pomme de terre et que la collaboration fonctionne toujours. Nous serions bien inspiré-e-s néanmoins de ne pas demander tout de suite des réductions de prix (puisque la surface augmente) ou de rester les bras croisés. Non, nous devons, encore plus que jusqu'à maintenant, diriger cette belle volonté de produire dans la bonne direction et assurer un approvisionnement du marché adéquat et conforme à la demande.

En 2025, un jalon a d'autre part été atteint pour les variétés destinées à l'industrie qui correspond à l'objectif de garantir un approvisionnement conforme au marché. En effet, les conditions de prise en charge ont été entièrement révisées. Des défauts comme les dommages causés par les limaces ou les souris, les dommages mécaniques ou les malformations ne sont plus pénalisés, la gale bosselée et la gale profonde n'occasionnent plus de déduction en cas de transformation directe, le cœur creux est évalué avec une plus grande tolérance, la tolérance pour les écarts de calibre pour les variétés à chips a été augmentée et la limite supérieure de calibre a été supprimée pour toutes les variétés à frites. Ces mesures permettent une valorisation nettement meilleure des pommes de terre, réduisent les pertes alimentaires et engendrent une plus-value pour les productrices et producteurs leur permettant d'amortir la hausse des coûts de production.

Après une longue attente, la récolte 2025 devrait enfin de nouveau être bonne. Les estimations tablent sur un rendement brut de 463 kg/a et sur un rendement net de 393 kg/a toutes variétés confondues ce qui équivaut à une augmentation de 17% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La qualité externe est aussi réjouissante, et seule la teneur en amidon suscite quelques inquiétudes. Quant aux pommes de terre biologiques, on s'attend à un rendement net de 291 kg/a, soit 35% de plus que la moyenne des cinq dernières années et 2,5 fois plus que l'année dernière, qui avait été particulièrement mauvaise.

J'espère sincèrement que nous continuerons sur cette belle lancée, en devenant encore plus forts ensemble. Gardons une vision globale, au-delà des intérêts personnels à court terme, et poursuivons cette coopération exemplaire qui fait désormais notre réputation dans le secteur. Restons courageux, visionnaires et solidaires : car dans notre domaine, le succès de chacun contribue au bien-être de tous.

J'espère pouvoir vous accueillir personnellement comme représentantes et représentants du secteur à notre assemblée des délégués qui se déroulera dans le cadre des Journées swisspatat des 27 et 28 novembre afin de continuer à façonner l'avenir de notre secteur ensemble.

Urs Reinhard, Président swisspatat



2. Organe et secrétariat

2.1 Assemblée des délégués

La 85e assemblée ordinaire des délégués de swisspatat s'est déroulée le 29 novembre 2024 à l'Hôtel Boldern à Männedorf. Outre divers représentant-e-s des trois organisations membres, nous avons de nouveau eu le plaisir d'accueillir des personnalités de haut rang de la recherche, des autorités, des fédérations partenaires ainsi que d'autres organisations proches de l'agriculture.

2.2 Administration

Président	Reinhard Urs
Vice-président	Fischer Ruedi (démission fin février 2025)
Membres	Graf Hans (démission fin avril 2025) Käser Olivier Kohli Christoph Rüfenacht Christof

2.3 Groupes de travail

Les groupes de travail se composent comme jusqu'à présent de manière paritaire de représentant-e-s de l'USPPT, de swisscofel et de SCFA. Le gérant et le président de swisspatat peuvent participer à chaque séance.

Groupe de travail Marché (AGM)

Président	Rüfenacht Christof	
USPPT	Keller Thomas Peter Daniel Seiler Nicolas Uhlmann Martin	Luder Felix Ramseyer Niklaus Stamler Lara
swisscofel	Blunschi Stephan Forster Patrick Müller Raphael	Brunner Werner Maeder Roger Sigg Markus
SCFA	Curty Fabien Messerli Andreas Wyss Hanspeter	Käser Olivier Piot Emilien

Groupe de travail Etude variétale (AGS)

Président	Werthmüller Simon	
USPPT	Egger Alban	Meier Albert
	Uhlmann Martin	Zimmermann Otto
swisscofel	Hintermeister Roman	Kohli Christoph
	Rüschi Andreas	Stalder Michael
SCFA	Curty Fabien	Käser Olivier
	Messerli Andreas	Rapin Florent
	Wyss Hanspeter	
swisssem	Rüfenacht Christof	

Groupe de travail Plants (AGP)

Président	Rüfenacht Christof	
USPPT	Hörler Benno	
swisssem	Demierre Jacques	Guillebeau Michel
	Krähenbühl Adrian	
swisscofel	Bögli Carmen	Kohli Christoph
SCFA	Käser Olivier	

Groupe de travail Culture & qualité (AGA)

Président	Ramseyer Niklaus	
USPPT	Hofer Markus	Schneider Michael
swisscofel	Rüschi Andreas	Stalder Michael
SCFA	Curty Fabien	Wyss Hanspeter

Groupe de travail Information (AGI)

Présidente	Brönnimann Sonja	
USPPT	Grütter Roland	Schneider Michael
	Stamler Lara	
swisscofel	Maeder Roger	Schori Melanie
SCFA	Fürer Andrea	Honegger Philip
	Tschilar Markus	

Groupe de réflexion swisspatat

Président	Reinhard Urs	
USPPT	Baumgartner Mario	König Michelle
swisscofel	Nick Michel	Sigg Markus
SCFA	Laager Nicole	Schaffner Renate

Etat au 30 juin 2025

2.4 Secrétariat

Le secrétariat a été actif dans différents domaines pendant l'exercice écoulé. Parmi ses tâches principales, citons le soutien technique, organisationnel et administratif apporté à l'administration et aux groupes de travail. Le secrétariat s'est notamment occupé des sujets suivants :

Sujets prioritaires 2024/25

- **Mise en œuvre de mesures pour promouvoir les variétés robustes :** La branche des pommes de terre a signé une convention d'objectifs avec la Confédération au début 2024 afin d'augmenter la surface de variétés robustes. Ces dernières sont entre-temps omniprésentes dans les réflexions du groupe de travail Étude variétale. Ainsi, les trois nouvelles variétés inscrites sur la liste principale 2025 présentent des caractéristiques de résistance par rapport au mildiou. Afin de faire avancer le sujet, le nouveau projet « low input » a été lancé pendant l'exercice écoulé. Deux séries d'essais principaux sont désormais menées spécifiquement avec des variétés robustes. Le sujet des variétés robustes a suscité un grand intérêt dans toute la branche et a été thématisé lors de diverses manifestations. La diffusion rapide de ces variétés est actuellement freinée par la disponibilité limitée des plants ainsi que par les conflits d'objectifs au niveau des caractéristiques des variétés (sensibilité aux virus, aptitude à la conservation et à la transformation, etc.).
- **Mise en œuvre de mesures pour réduire le gaspillage alimentaire :** Concernant la réduction du gaspillage alimentaire, beaucoup de choses ont été réalisées au cours de l'exercice écoulé, notamment dans le segment des pommes de terre destinées à la transformation. Les usages commerciaux et les conditions de prise en charge ont été remaniés et assouplis lors de plusieurs séances réunissant la production et l'industrie. Les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur pour la récolte 2025 et prévoient un assouplissement pour les défauts engendrant des déductions ainsi qu'une augmentation de la tolérance pour les défauts et pour les écarts de calibre. Ces mesures constituent un signal clair de la branche en vue du plan d'action de la Confédération pour lutter contre le gaspillage alimentaire de la Confédération et permettent de réduire significativement les pertes alimentaires dans le secteur des pommes de terres.
- **Futurs défis pour l'approvisionnement en plants :** La disponibilité limitée de plants au printemps 2024 a posé de grands défis à la branche. Afin d'éviter de telles situations à l'avenir, la thématique a été discutée lors de plusieurs séances. Une table ronde consacrée à ce sujet a, de plus, été organisée en novembre 2024. Un certain mécontentement subsiste néanmoins dans la branche concernant les plants. Il s'explique en partie par des conditions-cadres et des réglementations parfois méconnues et complexes. Pour remédier à cette situation, il faut développer la compréhension réciproque avec une communication ciblée et le transfert de connaissances sur le travail des différents acteurs. Afin de renforcer la production indigène de plants, swisspatat s'est engagée pour une nouvelle augmentation des contributions à des cultures particulière en été 2025. La branche souhaite obtenir une augmentation de ces contributions à CHF 2500 par hectare par la voie politique.
- **Analyse des offres en matière de conseil et de formation continue dans le domaine des pommes de terre :** Le groupe de travail Culture & qualité a analysé les offres en matière de conseils et de formation dans le domaine des pommes de terre pendant l'exercice écoulé. Il a constaté qu'il existait déjà beaucoup d'offres, mais a identifié une lacune au niveau des nouvelles productrices et de nouveaux producteurs. Une journée d'introduction sera organisée dorénavant pour transmettre des connaissances approfondies sur la culture de pommes de terre aux productrices et producteurs débutant dans cette activité. Le marché et les structures de la branche seront également présentés afin que ces personnes aient une meilleure compréhension du fonctionnement de la branche.

Travaux effectués chaque année

- **Soutien administratif :** Coordination et tenue des procès-verbaux de séances de l'administration, de groupes de travail et de comités, mise en œuvre des décisions des organes
- **Défense des intérêts :** Représentation du secteur des pommes de terre envers les autorités, les organisations et le public avec des prises de position et dans divers groupes de travail et comités
- **Marché des pommes de terre :** Coordination du recensement des rendements, réalisation de recensements mensuels des ventes et des stocks, établissement de diverses statistiques, élaboration des conditions de prise en charge et des feuilles complémentaires aux usages commerciaux, publication de prix indicatifs, mise en œuvre de la marque de garantie SUISSE GARANTIE
- **Essais variétaux, plants et projets :** Coordination des essais variétaux, coordination et accompagnement de projets de recherche, organisation de manifestations d'information et établissement de listes variétales et de fiches techniques, divers travaux liés aux plants (recensements, valorisation des excédents, compensation des prix, etc.)
- **Communication et publicité :** Coordination et mise en œuvre de la stratégie de promotion des ventes dans le cadre du marketing générique, publication de communiqués de presse, traitement de questions des médias et de questions générales des consommatrices et consommateurs
- **Comptabilité :** Tenue de la comptabilité de swisspatat et gestion de divers fonds de la branche des pommes de terre, administration de l'affouragement à l'état frais, planification financière et surveillance du budget, encaissement des cotisations de la branche de swisspatat ainsi que des cotisations d'autres organisations du secteur des pommes de terre
- **Boutique en ligne :** Exploitation de la boutique en ligne proposant des accessoires professionnels ainsi que des brochures, des supports didactiques et des articles publicitaires
- **Mandats :** Tenue de la comptabilité d'organisations tierces, exploitation de l'informatique et de la téléphonie pour des organisations tierces

Organisation et finances

swisspatat a de nouveau pu boucler l'exercice écoulé avec un résultat solide. Cela permet d'augmenter un peu les réserves afin que notre interprofession soit prête à affronter les futurs défis.

L'assemblée des délégués 2024 a décidé de recréer un fonds de recherche. Tous les échelons de la filière verseront un centime pour 100 kg en faveur de la recherche à partir de la saison 2025/26. Ce centime destiné à la recherche ne provoque pas d'augmentation des cotisations de la branche, puisqu'en contrepartie la contribution pour l'affouragement à l'état frais sera réduite d'un centime à tous les échelons. Suite au nouveau financement, le groupe de travail Culture & qualité est redevenu un organe indépendant, ce qui souligne l'importance de la recherche pour toute la branche des pommes de terre.

Personnel

Huit personnes sont engagées actuellement au secrétariat pour effectuer les différents travaux (env. 470 ETP). Vigeli Venzin a atteint l'âge de la retraite pendant l'exercice écoulé. Il continuera de soutenir swisspatat à un taux d'activité réduit et s'occupera de l'un des mandats de comptabilité. Le successeur de Vigeli, Dieter Schmutz, est entré en fonction comme responsable des finances de swisspatat le 1er juillet 2025.

Je remercie vivement toute l'équipe du secrétariat ! Grâce à son engagement et à son implication, elle contribue au bon fonctionnement de l'interprofession. Je remercie aussi nos organisations membres et partenaires, nos mandants ainsi que toutes les personnes qui se sont engagées pour la branche des pommes de terre pendant l'exercice 2024/25.

Christian Bucher, gérant de swisspatat

3. Rapport d'activité des groupes de travail

3.1 Groupe de travail Marché (AGM)

Conditions météorologiques et impact sur la campagne 2024

Les conditions météorologiques continuent d'exercer une influence déterminante sur le déroulement des campagnes. En comparaison avec 2023, la campagne 2024 a bénéficié d'un climat plus clément, ce qui s'est traduit par des récoltes globalement meilleures, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Cependant, des disparités importantes ont été observées selon les modes de culture. Les productions biologiques ont souffert du manque de solutions efficaces contre le mildiou, particulièrement en raison des conditions printanières humides. De leur côté, les zones non irriguées ont été pénalisées par une période estivale chaude et sèche.

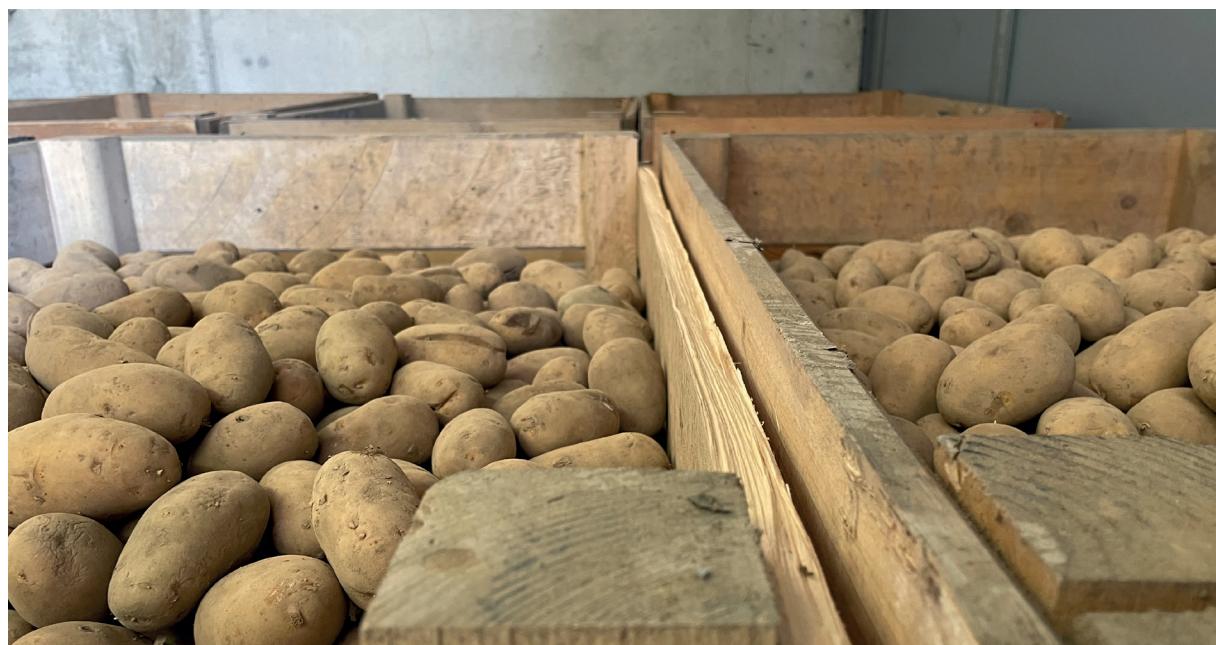
Approvisionnement en plants

Le début de la campagne a été marqué par des difficultés d'approvisionnement en plants, générant un stress considérable dans la branche. Habituellement, les déficits de la production indigène peuvent être compensés par des importations. Or, en 2024, l'offre en plants était insuffisante dans l'ensemble de l'Union européenne.

Le commerce a dû relever un défi majeur pour assurer l'approvisionnement en plants certifiés dans toutes les régions et pour tous les secteurs. Pour les variétés destinées à la production de frites, la situation était particulièrement critique, rendant l'approvisionnement impossible dans certains cas. Cette pénurie a entraîné une hausse significative des prix des plants, tant indigènes qu'importés, provoquant de nombreuses discussions au sein de la branche.

Marché des pommes de terre précoces

En 2025, la Suisse a cultivé 599 ha de pommes de terre primeurs, en légère baisse par rapport à 2024. Les conditions météorologiques ont été favorables, permettant des plantations dès février et une croissance rapide des cultures. La pression des maladies est restée modérée. La campagne a débuté avec une faible offre en stock et une forte demande. Un nouveau système de prix fixe a été introduit pour les pommes de terre conventionnelles, apportant stabilité au marché. Les prix ont varié selon les semaines et le type de produit. Le système traditionnel a été conservé pour le bio, avec un prix de départ plus élevé. Les rendements et la qualité ont globalement satisfait les producteurs.



Estimation de récolte – Août 2024

Conformément aux instructions de la gérance, une estimation de récolte a été réalisée à la mi-août. Lors de sa séance du 29 août, le GTM a évalué l'écart entre cette estimation et les résultats réels, en tenant compte des importations. Pour les variétés de consommation, l'écart était de -9 % en 2023, tandis que pour les variétés industrielles, il était de -1,1 %. Il est regrettable que les variétés de la liste secondaire et autres ne soient pas incluses dans l'estimation, alors que leur surface cultivée augmente. Le GTM a décidé d'intégrer ces variétés dans l'estimation de 2025.

Usages commerciaux et conditions de prise en charge

Dans une optique de réduction du gaspillage alimentaire, les critères de prise en charge des pommes de terre destinées à la transformation ont été entièrement révisés et assouplis. Avec ces adaptations, la branche réagit au plan d'action Food Waste de la Confédération et réduit de manière significative les pertes de denrées alimentaires grâce à des mesures concrètes.

Fourchettes de prix moyennes / prix fixes 2025

Les prix des plants ont connu une nouvelle augmentation significative en 2024, après une hausse déjà enregistrée en 2022. Cette situation a suscité de vives discussions. L'USPPT a estimé que cette hausse devait être absorbée par l'ensemble de la chaîne de valeur. Faute d'accord en séance plénière, le GTM a mandaté une commission pour élaborer une proposition. Sous la pression des grands distributeurs, une augmentation des prix de consommation semblait difficilement envisageable. L'industrie, de son côté, considérait avoir déjà contribué en assouplissant les conditions de prise en charge. Finalement, les fourchettes moyennes de prix et les prix fixes pour la récolte 2025 resteront inchangés, au grand regret des producteurs.

Importations

L'un des objectifs majeurs de notre organisation est d'aligner au mieux la production nationale avec les besoins du marché. Les aléas climatiques entraînent des variations de production, souvent à la baisse ces dernières années. Avec une surface cultivée stable autour de 10'700 hectares, des pénuries apparaissent dans certains segments. Les importations permettent de combler ces déficits. Les contingents de base et les augmentations tarifaires acceptées par l'AGM, ainsi que leurs taux d'utilisation, sont présentés ci-après.

Tableau: Contingents de base et contingents supplémentaires pour la campagne 2024/25

Contingents supplémentaires					
Pommes de terre de consommation			Pommes de terre de transformation		
7'000 t	01.03. – 31.07.2025	5'097 t	15'000 t	01.09.-31.12.2024	14'427 t
3'000 t	01.05. – 31.07.2025	253 t	15'000 t	01.11.-31.12.2024	7'437 t
			20'000 t	01.01.-30.06.2025	19'189 t
			20'000 t	01.03.-30.06.2025	17'601 t

Contingents de base					
Pommes de terre de consommation			Pommes de terre de transformation		
3'250 t	01.01. – 31.05.2025	3'187 t	9'250 t	01.01.-31.12.2024	8'412 t
3'250 t	01.01. – 31.05.2025	2'797 t			

Christof Rüfenacht, Président du groupe de travail Marché

3.2 Groupe de travail Etude variétale (AGS)

Le groupe de travail Étude variétale (AGS) de swisspatat s'occupe de toutes les questions importantes pour établir une liste des variétés correspondant aux besoins et pour assurer une production, un approvisionnement et une commercialisation rentables des plants de pommes de terre. Pour ce faire, deux séances du groupe de travail entier, trois séances du comité du groupe de travail, une séance consacrée à la présentation des résultats techniques ainsi qu'une visite des essais principaux ont eu lieu pendant l'exercice écoulé.

Étude variétale 2025

Tester de nouvelles variétés de pommes de terre est l'une des tâches principales du groupe de travail. Le programme d'essais n'a pas changé par rapport aux années précédentes.

- **Essais préliminaires :** 25 variétés ont été testées au total en première année d'essai et 28 en deuxième année. Les essais préliminaires sont réalisés dans de petites parcelles se trouvant sur quatre sites différents par Agroscope (Changins, Reckenholz, La Frétaz, Maran). Le choix des variétés à tester tient notamment compte de la robustesse des variétés, mais aussi de leur adéquation au marché, de leur potentiel de rendement, de leur sensibilité aux virus ainsi que d'autres paramètres.
- **Essais principaux :** les variétés intéressantes des essais préliminaires sont testées pendant deux ans de plus sur des exploitations productrices de pommes de terre. Trois nouvelles variétés sont à chaque fois comparées à une variété témoin dans quatre séries différentes d'essais. Une nouvelle série pour les chips a été lancée en 2025 avec les variétés Astra, Napoleon et Punchy. Les séries « Frites précoces », « Frites low input » et « Consommation low input » se trouvaient en deuxième année d'essai. Rappelons que les essais principaux sont coordonnés par l'interprofession et sont réalisés en collaboration avec des partenaires de la branche et Agroscope. Le projet de recherche « Pour une augmentation de la surface de variétés de pommes de terre robustes en Suisse » qui est soutenu par l'OFAG fait partie des essais principaux.

Les résultats des essais préliminaires et des essais principaux sont publiés dans les rapports sur les essais d'Agroscope.

Parallèlement aux essais variétaux de la branche, les firmes peuvent également effectuer des essais privés. La surface de ces essais privés est limitée à 60 hectares conformément au règlement applicable. Cette surface a néanmoins été largement dépassée en 2025. Le groupe de travail devra donc se pencher sur la réglementation en vigueur pendant le nouvel exercice et rechercher une nouvelle solution.

Liste des variétés 2025

Sur la base des résultats de l'étude variétale ainsi que des besoins du marché, le groupe de travail décide d'inscrire de nouvelles variétés ou non sur la liste des variétés de pommes de terre. Trois nouvelles variétés ont été ajoutées à la liste principale en automne 2024 (Sound, Lady Jane, Beyonce). Elles présentent toutes les trois des caractéristiques positives concernant le mildiou. En outre, six nouvelles variétés ont été inscrites sur la liste secondaire (Aubaine, Fineline, Twister, Jule, Rissoletto, Lady Amarilla), alors que quatre variétés ont été supprimées de la liste (Kiebitz, Meera, Osira, Blue Star).

La liste des variétés 2025 a aussi été publiée pour la première fois dans un nouvel outil numérique. Toutes les informations de la liste sont à présent disponibles sur un site web ad hoc. Les fiches de toutes les variétés principales peuvent y être directement téléchargées en format PDF. La nouvelle liste électronique permet de voir rapidement les propriétés et les caractéristiques des diverses variétés. De plus, les variétés peuvent être facilement comparées entre elles. Le site web est disponible en français et en allemand sur www.kartoffelsorten.ch.

Autres sujets traités par le groupe de travail

Outre la liste des variétés, le groupe de travail s'est aussi notamment penché sur les sujets suivants :

- **Variétés de pommes de terre robustes** : swisspatat a signé une convention d'objectifs avec la Confédération en 2024. La branche s'est fixée comme objectif de cultiver des variétés robustes sur 80% de la surface cultivée d'ici 2040. Ce sujet revêt entre-temps une grande importance pour le groupe de travail. C'est un critère important (mais pas le seul) tant pour l'inscription de nouvelles variétés sur la liste que pour le choix de nouvelles variétés pour les essais préliminaires. Afin de montrer que la branche prend au sérieux la thématique des variétés robustes et qu'il ne s'agit pas seulement d'une promesse vide, le groupe de travail a adapté son cahier des charges. La « promotion des variétés de pommes de terre robustes » y figure à présent comme nouvelle tâche.
- **Grille d'évaluation des nouvelles variétés** : l'inscription de nouvelles variétés sur la liste provoque souvent de longues discussions dans le groupe de travail, une variété ne remplissant jamais toutes les exigences. Afin de rendre ce processus un peu plus objectif, il a été décidé d'élaborer une grille d'évaluation. L'idée est que les variétés candidates à l'inscription sur la liste soient comparées avec des variétés de référence à l'aide de paramètres prédéfinis. Si la nouvelle variété obtient des résultats aussi bons ou meilleurs, elle est ajoutée à la liste. Si elle est moins bonne que la variété témoin pour tous les critères, elle n'est pas retenue. Ce sujet n'a jusqu'à présent été traité qu'au sein du comité du groupe de travail. Le groupe de travail se penchera sur la grille d'évaluation au cours du nouvel exercice.
- **Prolongation du contrat avec Agroscope** : swisspatat collabore étroitement avec Agroscope pour les essais variétaux, et le centre de compétence exécute un grand nombre de travaux dans ce domaine. Le contrat avec Agroscope arrive bientôt à échéance. Le comité du groupe de travail a par conséquent mené des premières discussions avec la direction d'Agroscope. Le renouvellement du contrat sera l'occasion de revoir l'étude variétale actuelle et d'apporter d'éventuelles modifications. Le groupe de travail examinera de manière approfondie la conception de l'étude variétale pendant le nouvel exercice. Le nouveau contrat avec Agroscope doit entrer en vigueur en 2028.
- **Présidence du groupe de travail** : la présidence du groupe de travail était assumée par Simon Werthmüller depuis septembre 2021. Simon a toujours exercé cette fonction de manière fiable et avec simplicité. Étant donné qu'il a quitté son employeur en juillet 2025 et qu'il ne travaille plus dans le secteur des pommes de terre, il a abandonné la présidence du groupe de travail. Nous remercions chaleureusement Simon pour le travail qu'il a accompli au cours des quatre dernières années et lui présentons nos meilleurs vœux pour sa vie professionnelle et privée. La présidence est encore vacante et l'AGS est actuellement dirigée par le vice-président, Christoph Kohli.

Nous remercions toutes les personnes impliquées dans les essais variétaux. Elles aident à tester de nouvelles variétés et contribuent ainsi de manière importante au développement de la culture de pommes de terre en Suisse.

Christian Bucher, gérant de swisspatat



3.3 Groupe de travail Culture & qualité (AGA)

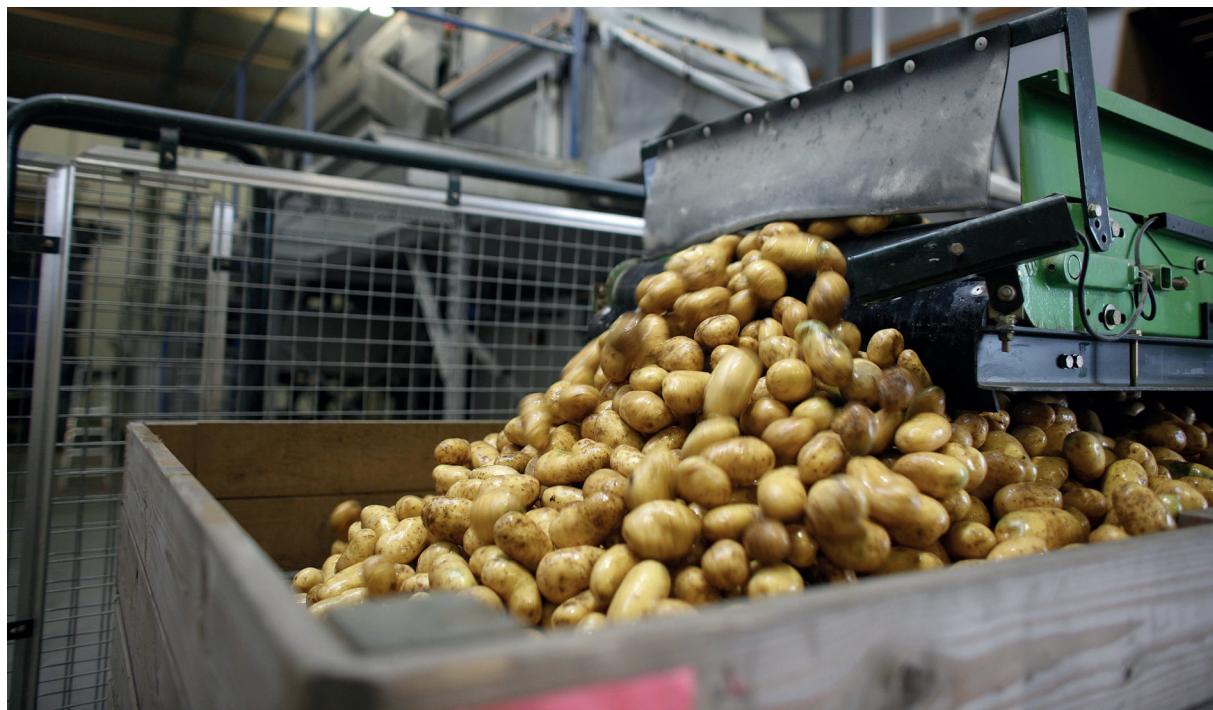
Le groupe de travail Culture et qualité (AGA) a tenu quatre séances en 2024/25, deux séances régulières et deux séances extraordinaires.

Le projet de recherche « Qualité de cuisson insuffisante des pommes de terre de transformation », une collaboration entre la HAFL, Agroscope, l'OFAG et toute la branche des pommes de terre, reste le plus important projet soutenu par le groupe de travail.

Depuis 2022, des défauts de qualité des pommes de terre de transformation sont constatés de manière accrue sous forme de brunissement des anneaux vasculaires lors de la friture. Les tests de cuisson sont insuffisants, et cela a des répercussions économiques sur toute la filière. Les causes de ce problème de qualité sont examinées et des solutions sont élaborées dans le cadre d'un projet de recherche pluriannuel (2024 à 2027).

La bactérie *Candidatus Arsenophonus phytopathogenicus* est au centre des recherches effectuées jusqu'à présent. Elle a en effet été identifiée comme responsable principale des symptômes observés. Sa transmission se fait par la cicadelle *Pentastiridus leporinus* dont le vol est surveillé systématiquement au moyen de pièges à colle sur divers sites depuis 2024. Les données de la surveillance montrent que le vol de la cicadelle est plus intensif dans les régions avec une part élevée de cultures de betteraves sucrières, de pommes de terre et de légumes. En 2024, les analyses PCR des cicadelles capturées ont montré une contamination élevée par Arsenophonus dans la partie occidentale de la région de culture (jusque dans la région de Niederbipp), alors que le stolbur n'a été identifié que rarement (analyses 2025 en cours).

En parallèle, de nombreux échantillons de récolte des années 2023 et 2024 ont été analysés. Il s'est avéré que l'infection avec Arsenophonus se concentre fortement sur la région de culture à l'ouest et qu'elle est corrélée avec la dissémination du syndrome de basses richesses (SBR) dans les betteraves sucrières. Le stolbur n'a de nouveau été détecté que très rarement dans ces échantillons. La situation en Suisse est donc très différente de celle en Allemagne où il existe une double infection par Arsenophonus et par le solbur dans de nombreuses régions. Cela explique aussi les pommes de terre et betteraves molles en Allemagne, quelque chose qui n'est pratiquement pas observé en Suisse. Des essais avec des variétés de transformation significatives (entre autres Agria, Fontane, Pirol, SHC 1010) ont montré des différences au niveau de la sensibilité à la mauvaise qualité de cuisson en cas de contamination par Arsenophonus. D'autres essais sur la résistance/tolérance des variétés et sur la dynamique de l'infection dans diverses parties de la plante sont en cours.



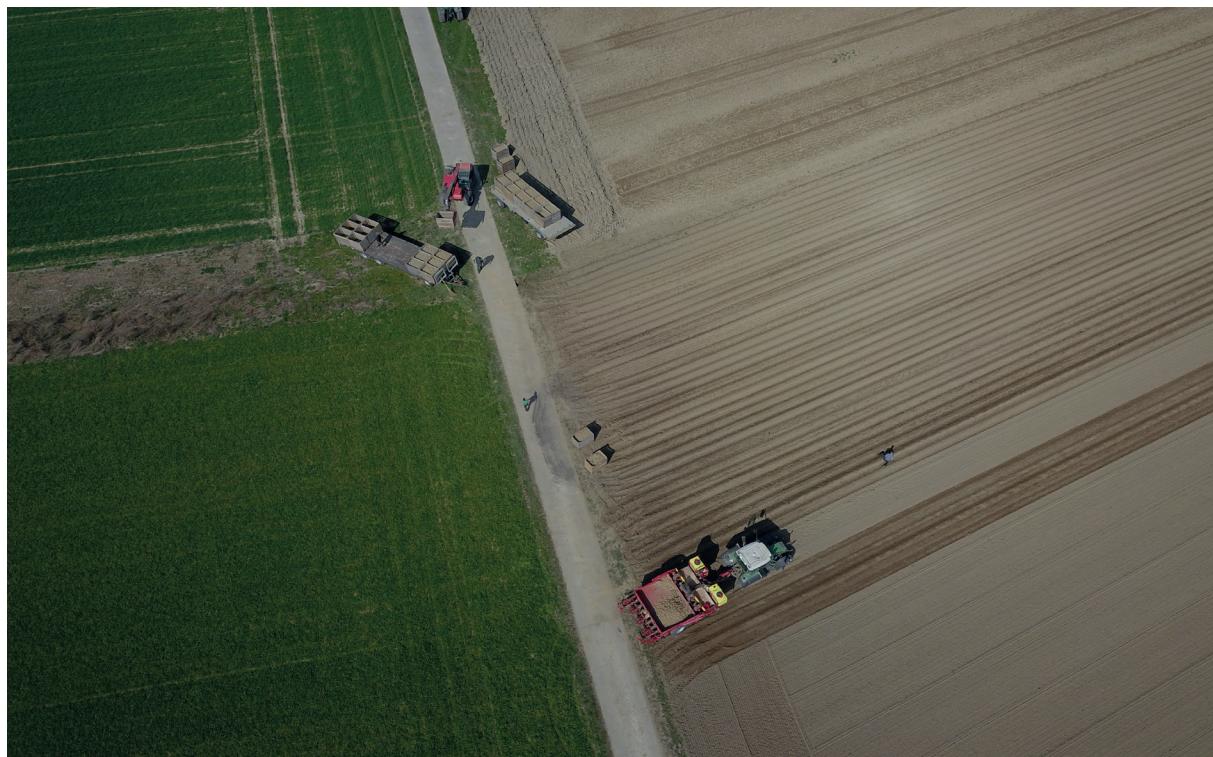
Un résultat essentiel concerne l'assolement : des essais dans les années 2022 et 2023 dans le Chablais et en 2025 dans la vallée de la Limpach montrent que le blé d'automne après les betteraves sucrières favorise fortement le vol de la cicadelle, alors que des cultures de printemps comme le maïs, le soja ou les pommes de terre le réduise nettement. La rotation pommes de terre/blé d'automne semble être moins problématique, mais doit encore être étudiée de manière approfondie. En renonçant systématiquement aux céréales d'automne après les betteraves sucrières, on contribue à réduire fortement le vol de la cicadelle et on diminue ainsi le risque de la dissémination du stolbur et de l'Arsenophonus dans des régions jusqu'ici épargnées.

Les recherches sur la transmission d'Arsenophonus par les plants ont montré que le risque d'infection par des plants certifiés est très faible. Aucune transmission significative par les tubercules mères infectés aux parties aériennes des plantes n'a été constatée. Si beaucoup de dommages et d'infections ont été observés sur différents légumes en Allemagne (betteraves rouges, carottes, oignons, etc.), Arsenophonus et le stolbur n'ont été identifiés que sur très peu de légumes en Suisse et n'ont pas pu être mis en relation avec des symptômes clairs.

Les futures activités du projet se concentrent sur le développement de mesures préventives, notamment sur l'adaptation de l'assolement, sur le choix de variétés tolérantes, sur l'utilisation de cultures intercalaires adéquates ainsi que sur l'examen d'insecticides et de produits pour traiter les plants afin de combattre la population de cicadelles.

Le groupe de travail s'est aussi occupé de la formation et des conseils dans le secteur de la pomme de terre. Il s'est demandé s'il serait possible de mettre des cours et des conseils à la disposition des nouveaux producteurs et des nouveaux collaborateurs dans les entreprises industrielles et de commerce et qu'elle pourrait en être la forme. En outre, le groupe de travail a défini la représentation de swisspatat aux « Feldtage » en 2026. Les Journées Pommes de terre de swisspatat auront aussi lieu en janvier 2026. Des conférences spécialisées consacrées à la culture, à la sélection et au marché seront proposées sur trois sites. Ces journées se sont déroulées pour la dernière fois en novembre 2021, et les retours d'information des participants étaient très positifs. Le groupe de travail se réjouit de cette nouvelle édition, qui permettra des échanges professionnels et, bien sûr, conviviaux.

Niklaus Ramseyer, Président du groupe de travail Culture & qualité



3.4 Groupe de travail plants (AGP)

Une lueur d'optimisme et de soulagement se fait jour. Mais pas encore pour tous les producteurs de plants, et avec des grincements de dents dans toutes les organisations affiliées. Reprenons point par point.

L'offre en plants indigènes était rare en 2024 (récolte 2023 historiquement la plus faible). Circonstance aggravante, au printemps 2024 les importations de l'UE n'ont pas permis de compenser le défaut d'offre. En effet, la disponibilité était également faible dans l'UE. Les multiplicateurs de plants se tournent vers la production de pommes de terre à frites, plus lucrative et moins risquée.

Après 3 années qui se sont avérées successivement de plus en plus mauvaises en termes de volumes produits, la récolte de plants 2024 renoue avec les bons résultats. Nous déplorons toutefois d'énormes écarts. En effet, si les rendements en PER étaient réjouissants, il en va tout autrement en bio. Les conditions humides ont certes stimulé la croissance, mais elles ont aussi favorisé le mildiou dès les premiers jours. Dans le label bio, avec des possibilités de lutte limitées, la maladie a été fatale à bien des parcelles.

Les augmentations de prix en faveur des producteurs de plants ont été bien reçues par les premiers concernés. Elles contribuent ainsi à stabiliser la surface de multiplication de plants. Le renchérissement des plants et les difficultés d'approvisionnement ont en revanche déclenché bien des discussions et même suscité quelques tensions au sein de l'organisation de branche. Les partenaires du commerce et de l'industrie craignaient en effet que cela n'enclenche de nouvelles revendications de la part des producteurs avec une spirale des prix à la hausse.

Le Conseil d'administration de swisspatat a pris ces tensions au sérieux et a exigé des partenaires que des mesures soient prises afin d'assurer un approvisionnement sûr en plants. L'AGP a repris ce mandat à son compte et a organisé une table ronde le 16 novembre 2024 à la HAFL à Zollikofen. Des informations au sujet de la production de plants, des importations et de la formation du prix ont été échangées à cette occasion avec une quarantaine d'acteurs de la branche.

Conditions de production et évolution du marché

La campagne 2024 s'est avérée contrastée. Les surfaces de multiplication perdues les années précédentes n'ont pas trouvé de nouveaux producteurs. Au moment de la plantation, il manquait 10 % des surfaces.

En 2024, 1406 ha ont été inscrits à la multiplication, dont 142 en bio. 100.5 ha ont échoué à la visite de culture ou ont été retirés. Après les tests en laboratoire une surface supplémentaire de 4.5 ha répartis sur 5 lots a été refusée. Au final, les plants issus de 1301 ha ont pu être mis en circulation.

Chairs fermes : Les surfaces de multiplication des variétés à chair ferme se maintiennent. Erika poursuit son extension des surfaces (+ 9 ha). Des nouvelles variétés mieux armées contre le mildiou, comme Twinner, Simonetta et Emanuelle ont été multipliées.

Farineuses : En termes de surfaces annoncées, ce segment maintient également sa surface de multiplication par rapport à l'année précédente. Concordia progresse de 5 ha alors que Victoria diminue d'autant. Jelly reste une variété très appréciée en production de consommation. En production de plants elle représente toujours plus de 30% du segment. La diminution graduelle de cette variété, pourtant convenue au sein de la branche, peine à se concrétiser.

Frites : La production de plantons des variétés destinées à l'industrie et plus particulièrement à la transformation en frites reste une gageure. Bien qu'il y ait un consensus à l'interne de la branche pour faire diminuer Agria, cette variété reste largement la plus produite en Suisse (25 % de la surface de plants, précédemment 28 %).

Chips : Le segment « chips » progresse sur une dynamique semblable aux frites. La consommation augmente. En revanche dans ce segment, la production en plants répond à la demande. Le renouvellement des variétés a eu lieu. Les variétés principales, Lady Rosetta et SH C 1010, conviennent également aux producteurs de plants, bien qu'elles ne soient pas sans reproche en termes de sensibilité au mildiou. Ces deux variétés représentent les deux tiers de la surface de multiplication des variétés à chips.

Nous retiendrons tout de même qu'après 3 années de plus en plus catastrophiques, la saison de production de plants 2024 a été globalement réjouissante pour les producteurs. Elle n'a toutefois pas pu empêcher un volume d'importation de 7228 t, jugé très élevé. Cette ombre au tableau est d'autant plus regrettable que la campagne laisse 2075 tonnes d'excédents invendus, dont 468 t ont trouvé preneur dans l'UE.

Tableau 4: Bilan de la commercialisation des plants (quantités en t)

	Récolte 2020	Récolte 2021	Récolte 2022	Récolte 2023	Récolte 2024
Production indigène	24'971	20'784	19'463	16'482	21'282
Importation de plants de multiplication	1'617	1'174	1'255	1'286	649
Importation de plants de consommation	3'562	6'328	7'312	7'478	6'579
TOTAL	30'150	28'286	28'030	25'246	28'510
Exportation de plants	317	64	32	41	468
Vente indigène	27'466	27'260	27'242	25'028	26'435
Excédents swisssem & commerce	2'367	962	756	177	1'607
TOTAL	30'150	28'286	28'030	25'246	28'510

Qualité des plants au contrôle cultural 2025 (récolte 2024)

Les contrôles culturaux ont été mis en place par les établissements moltiplicateurs (EM) dans quatre lieux en Suisse. L'équipe de la certification du plant de pommes de terre d'Agroscope a participé aux contrôles visuels des parcelles des contrôles culturaux en cours de végétation. Des plantes atteintes de jambe noire ont été observées dans les contrôles culturaux en 2025.

En 2024, après analyse virologique par qPCR, 91% des lots avaient été admis comme matériel de multiplication (dont 67% étaient exempts de virus), 9% des lots avaient été déclassés en classe A et 4 ha avaient été refusés (0.3%).

Conditions de production et visite des cultures 2025

Ce printemps, les premières plantations ont débuté à fin mars début avril dans de bonnes conditions. La majorité des parcelles ont été plantées entre le 1er et le 20 avril (75%). Le développement des cultures a été bon. 1'413 ha ont été plantés et 1'403 ha ont été admis après les visites de cultures. Ce printemps, les vols de pucerons (*Brachycaudus helichrysi*, indicateur pour le risque d'infection PVY) ont commencé fin avril. La pression vectorielle cumulée était supérieure à la moyenne des 20 dernières années (112% de la moyenne 2004-2023), plus élevée qu'en 2024 (192%) et plus faible qu'en 2022 (65%). Les dates de défanage recommandées ont été fixées à partir du 23 juin pour le groupe des variétés très sensibles aux viroses de la zone 1 (<600m d'altitude), soit 8 jours plus tôt qu'en 2024 en raison de la pression vectorielle plus élevée. La dernière date de défanage recommandée a été fixée au 11 juillet pour les variétés peu sensibles de la zone 4 (>1000 m d'altitude). 72 foyers de mildiou ont été annoncés.

Christof Rüfenacht, Président du groupe de travail Plants

Cécile Thomas, Agroscope Changins

3.5 Groupe de travail Information (AGI)

Journée de la pomme de terre

En décembre 2023, l'assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 30 mai Journée internationale de la pomme de terre. Le but est de sensibiliser de manière accrue aux qualités nutritives, économiques, écologiques et culturelles de la pomme de terre. De plus, cette journée rend hommage au rôle indispensable que cette dernière joue pour l'alimentation et le revenu des familles paysannes et des producteurs dans le monde entier.



swisspatat a célébré la pomme de terre le 30 mai 2025 en diffusant une vidéo avec une mise en scène impressionnante sur les réseaux sociaux. La pomme de terre y est présentée comme héroïne et comme superaliment indigène authentique. La vidéo a touché près de 400 000 personnes sur Instagram et a été visionnée environ 700 000 fois en une seule journée. Une page d'atterrissement sur le site web complétait la mesure de communication. Les personnes qui ont raté le film peuvent le visionner facilement grâce au QR code ci-contre.

Campagne de recettes

En 2025, swisspatat lance pour la première fois une campagne de recettes tout au long de l'année sur les réseaux sociaux, Instagram, TikTok, Pinterest et Facebook. Les vidéos réalisées avec la technique d'animation image par image sont courtes et concises et invitent à suivre la recette. L'objectif est d'utiliser de manière ciblée les points forts de ce format pour montrer des recettes de manière divertissante et compacte. Les plate-formes sont une excellente possibilité pour toucher notamment un groupe cible jeune et urbain et pour les enthousiasmer avec des idées créatives. La technique d'animation image par image attire l'attention, invite à visionner la vidéo plus longuement et soutient l'interaction. Effet secondaire positif : 1600 nouveaux suiveurs ont pu être enregistrés sur Instagram de janvier à juin (contre 400 pendant la même période de l'année précédente). Les vidéos sont aussi disponibles dans la banque de recettes sur notre site web, par exemple la recette de pomme de terre en accordéon.



Exposition spéciale consacrée à la pomme de terre à la BEA 2025

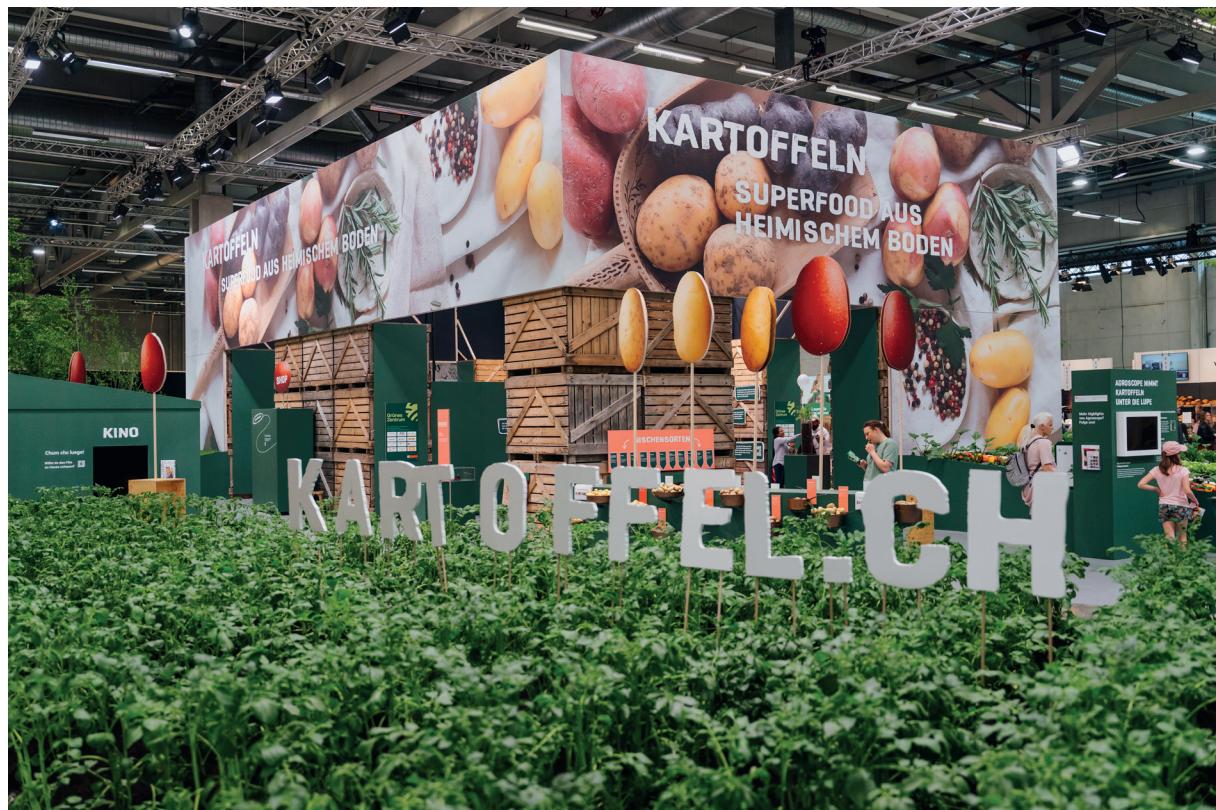
Une exposition spéciale placée sous le titre « La pomme de terre : un superaliment indigène » a de nouveau été organisée dans le Centre vert à la BEA à Berne en 2025. Le chemin du tubercule du champ jusqu'à l'assiette y était expliqué de manière interactive et sensorielle aux grands et petits. Ces derniers ont pu écouter le son du champ de pomme de terre, suivre la croissance de la plante et découvrir pourquoi la saison des pommes de terre suisses est particulièrement longue. L'exposition des variétés, le jeu des tests variétaux et le stockage ont particulièrement suscité l'intérêt du public.

Deux animations particulières attendaient le jeune public : le film d'animation « L'histoire de la petite patate » n'a pas seulement enthousiasmé les enfants dans le cinéma aménagé pour l'occasion, mais aussi beaucoup d'adultes. En outre, les enfants ont pu récolter un plant de pomme de terre et le ramener à la maison avec les instructions nécessaires pour s'en occuper. Cette action a rencontré un grand succès et a motivé beaucoup d'enfants à planter eux-mêmes des pommes de terre. De manière générale, la demande pour les activités destinées aux enfants était très forte.

Une exposition d'une telle ampleur est uniquement possible grâce au soutien de nombreux partenaires et d'aides, que nous tenons à remercier ici encore une fois chaleureusement. Les retours d'information positifs des visiteuses et visiteurs ainsi que du secteur des pommes de terre montrent que l'exposition organisée pour la deuxième fois en trois ans a été un succès.

Dans le présent rapport, nous relevons quelques projets qui nous ont particulièrement occupés pendant l'exercice écoulé. À côté de ces projets, le groupe de travail a réalisé beaucoup d'autres activités que nous ne mentionnons pas ici par manque de place.

Sonja Brönnimann, Présidente du groupe de travail Information



4. Finances



Route de Fribourg 15, Case postale 126, 1723 Marly
Tél. 026 347 13 80, Fax 026 347 13 81
www.fiducom.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'assemblée générale des membres de

swisspatat, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de swisspatat pour l'exercice arrêté au 30.06.2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

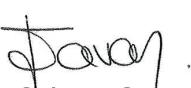
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Marly, le 22 octobre 2025

Fiducom SA


Andreas Berger
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Grégory Savary
Spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet
fédéral
Réviseur agréé

Impressum

Éditeur:

swisspatat
Belpstrasse 26
3007 Berne

031 385 36 50

www.swisspatat.ch, info@swisspatat.ch

Traduction:

Gilles Bolliger

Photos:

swisspatat

Source des données:

swisspatat, swissem, Office fédéral de l'agriculture

